

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

ICB  
Objet

Prêt de 5 000 000 F.  
Contracté auprès du  
CCF  
Prolongation de la  
durée

86.079

DATE DE CONVOCATION

4 JUIN

DATE D'AFFICHAGE

4 JUIN

Nombre de conseillers  
en exercice 33  
Nombre de présents 23  
Nombre de votants 30

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITÉ

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

25 JUN 1986  
APPROBATION 1911/1912/2213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le douze Juin

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. DE LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - DAUZIDOU - BENOIT - LAFAYE - BUCHET, Adjoints  
M. BARBAT - Melle BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU - Mmes CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - MM. GEOFFROY - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - ROUDOT

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. BOUTET - M. COUNIL par M. LE GUEUT - M. LAPERCHE par M. ROUDOT - M. REVOLAT par Mme GAUDIN - M. THOMAS par M. CANDAU - Mme JEAN par Mme BUCHET

Absents : MM. MOST - LACOTTE - POTENNEC

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 15 Juillet 1986, le Conseil Municipal a décidé de contracter auprès du Crédit Commercial de France, un crédit relais de 5 000 000 F. sur une durée de 8 mois, destiné au paiement de l'indemnité d'éviction à la SACAROY.

La Ville de ROYAN devait rembourser le capital de ce prêt avant le 15 Mars 1986.

Compte tenu des différentes négociations en cours avec les investisseurs éventuels pour l'aménagement du Complexe hôtelier et para-hôtelier sur le site de l'ancien Casino Municipal, il est proposé de prolonger la durée de ce prêt relais jusqu'au 31 Décembre 1986.

Le Conseil Municipal,

- Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de prolonger la durée du crédit relais de 5 000 000 F accordé par le Crédit Commercial de France, Agence de ROYAN jusqu'au 31 Décembre 1986.

- d'autoriser M. le Député-Maire ou le Premier-Adjoint agissant par délégation à signer toutes pièces concrétisant cette demande de prolongation.

Fait et délibéré à ROYAN

Les jours, mois et an susdits

Ont signé au registre MM. les membres présents

Pour extrait conforme

Pour le Député-Maire,

Le Premier-Adjoint



*P. Faber*

P. FABER

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR